



# DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION valant règlement de consultation

## Topographie et bathymétrie sur le site des Gravières Gras à Marsac-en-Livradois

### 1. Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Eric DUBOURGNOUX  
Président de la Formation  
Formation Grand Cycle de l'Eau  
Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez  
Maison du Parc  
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 06 octobre 2021.

**Cocontractant** (à renseigner par l'entreprise)

**Nom :**

**Adresse :**

**SIRET :**

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

### 2. Procédure de passation

Consultation simplifiée, passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-8 du code de la commande publique.

### 3. Objet de la consultation/Durée

Le prestataire retenu devra réaliser les prestations décrites dans le document technique joint sur Topographie et bathymétrie sur le site des Gravières Gras à Marsac-en-Livradois.

Le marché est passé pour une durée de 8 mois à compter de sa notification.



Le montant du marché est estimé à 5 000€ TTC.

#### **4. Critères de sélection des offres**

Les critères de sélection de l'offre seront :

1. Valeur technique de l'offre (30%)
2. Prix (50%)
3. Délai de livraison ou d'exécution (20%)

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec un ou plusieurs candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

#### **5. Pièces constitutives de la consultation**

Le présent dossier de consultation signée ainsi que le devis du prestataire.

#### **6. Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)**

Montant total du marché

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

#### **7. Délais de paiement et intérêts moratoires**

Le paiement se fera sur présentation de la facture correspondante.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

**Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.**



Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

**8. Acomptes**

Aucun acompte n'est prévu

**9. Modalités de la consultation**

Offre à remettre pour le **vendredi 15 avril 2022 à 12h00**  
(dernier délai).

A l'adresse du Parc Naturel Régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante [achat.public@parc-livradois-forez.org](mailto:achat.public@parc-livradois-forez.org) avec accusé de réception.

**10. Délai de validité de l'offre :**

Le délai de validité de l'offre est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.



## DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé,
- ✓ Son planning de réalisation à réception de la commande,
- ✓ Un RIB,
- ✓ Le devis détaillé.

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....

Signature et Cachet du Directeur  
Du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez